

### *Le bois d'oeuvre*

Le secteur forestier fait travailler directement près de 300 000 personnes et indirectement, 750 000 personnes. En 1988, les forêts productives permettaient d'expédier plus de 30 milliards de dollars de produits. Un septième des revenus de fabrication vient d'un secteur lié aux forêts, lesquelles apportent plus de 17 milliards à la balance commerciale nette du Canada, soit plus que l'agriculture, les pêches et les mines combinées.

La foresterie est plus importante que les secteurs de l'automobile et du pétrole. Le Canada est le deuxième stock de résineux au monde, après l'ancienne Union soviétique et le premier exportateur de bois d'oeuvre. Entre parenthèses, ce fait nous rappelle l'importance de la question que nous débattons ce soir.

Par ailleurs, monsieur le Président, le Canada produit un tiers des exportations de pâte et 63 p. 100 de tout le papier journal.

Quant à l'industrie du bois d'oeuvre résineux, environ 16 p. 100 de la production mondiale globale appartient au Canada et cette situation devrait se maintenir au cours de la prochaine décennie. En outre, le Canada possède environ 40 p. 100 de tout le commerce international de ce produit, étant donné qu'il exporte 70 p. 100 de sa production.

En 1989, la production canadienne de bois d'oeuvre a atteint environ 59 millions de mètres cubes, comparative-ment à 45 millions en 1980. Réparties un peu partout à travers le pays, la plupart des scieries sont de petite taille et emploient moins de 100 employés. La Colombie-Britannique fournit 61 p. 100 de la production canadienne de bois d'oeuvre, viennent ensuite le Québec, avec 18 p. 100, l'Ontario, avec 10 p. 100, l'Alberta, avec 7 p. 100 et le Nouveau-Brunswick, avec 2 p. 100.

Près des trois quarts de la production de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique franchissent la frontière canadienne, alors que près de la moitié de la production des autres provinces fait de même.

Cependant, monsieur le Président, la caractéristique la plus troublante de la situation commerciale au Canada, en ce qui a trait aux produits forestiers demeure avant tout son état vulnérable.

Cette faiblesse se manifeste, dans une certaine mesure, par le nombre restreint de marchés et surtout par la concentration de la production sur un petit nombre de produits. D'ailleurs, étant donné la rareté croissante du bois, ce qui entraîne un rapprochement entre le coût et le prix des produits de moindre valeur, il serait sans doute possible d'améliorer les exportations en se tournant éventuellement vers des produits à valeur ajoutée plus élevée.

En outre, l'industrie devrait se tourner vers la diversification des produits et des marchés en faisant appel à de nouvelles technologies, et ce, pour se mettre à l'abri des fluctuations économiques.

L'avenir de cette industrie est en jeu et le Canada est résolument engagé dans une période transitoire de gestion et de mise en valeur des ressources forestières. Ainsi, le rythme de cette transition—en l'occurrence, le passage d'une approche essentiellement extractive des produits forestiers à une approche davantage culturelle—doit être accéléré, sans que soit toutefois perdue de vue la nécessité de respecter les principes de gestion intégrée de l'ensemble des ressources forestières canadiennes.

[Traduction]

Monsieur le Président, vous et d'autres députés, vous demandez peut-être pourquoi un député du Canada atlantique est resté ici toute la soirée puisque la question ne touche pas le Canada atlantique. Je dois dire que les forêts m'intéressent beaucoup. L'exploitation forestière occupe une grande place dans l'économie de ma circonscription. De plus, en tant que député canadien, je m'intéresse aussi au Canada, et la question à l'étude ce soir est une question d'intérêt national. Ce n'est pas uniquement parce que la Colombie-Britannique ou l'Alberta ou l'Ontario ou le Québec a un problème, mais c'est une question qui concerne tous les Canadiens.

• (0000)

Je crois que nous devons aussi examiner cette question sous l'angle de la souveraineté. Nous devons protéger ce que nous avons. Je ne veux pas dire que nous devons faire nôtres certaines idées prônées par les Américains en ce moment, je veux dire que nous ne devons pas adopter une attitude anti-américaine. Nous devons lancer un mouvement pro-canadien. Si d'autres pays s'en prennent à nos industries, nous devons réagir et adopter les mesures qui s'imposent.

Je veux m'arrêter un peu au cas de la Colombie-Britannique. Je sais que le chef libéral de cette province, M. Gordon Wilson, s'est dit très préoccupé par la situation. Le critique libéral de la Colombie-Britannique pour les questions touchant le secteur forestier a lui aussi publié récemment un communiqué. J'aimerais vous en citer un court passage. «Les exploitants-manufacturiers de Colombie-Britannique, dit-il, vont être ruinés par les nouveaux droits imposés sur le bois d'oeuvre.» C'est la raison pour laquelle je reste dans les parages ce soir pour faire connaître mon point de vue à ce sujet et convaincre notre voisin du Sud que sa conduite est injuste et immorale.